



Transparence-Equité-Probité.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 247/2025

A LA SOCIETE PANAFRIQUE MOTORS.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 020/CGPMP/MIN.FINANCES/AON-GG/2025, conclu avec le Ministère des Finances, pour un montant total hors taxe de dollars américains quatre cent et trois mille cent et quatre (USD 403 104) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains deux mille huit cent vingt et un, septante-trois centimes (USD 2 821,73), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 28/10/2025

Directeur Administratif et Financier

Scellé de l'Etablissement



Me. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général